

Association Danse et Loisirs



Les tarifs

Pour 1 cours de **45 minutes: 60€ par trimestre, 180€** pour l'année.

Pour 1 cours de **1h00: 72€ par trimestre, 216€** pour l'année.

Pour 1 cours de **1h15 : 81€ par trimestre, 243€** pour l'année.

Pour **chaque cours supplémentaire: 45€ par trimestre**, ou 135€ pour l'année (cours supplémentaire de l'enfant ou d'un membre de sa famille).

Danse contemporaine: 95€ par trimestre , 285€ pour l'année.

Zumba: Paiement à l'année: 120€
ou carte de 10 cours: 60€.

Cotisation annuelle: 15€ par famille.

Participation costumes classique et jazz: 5€ par cours.

Les chèques seront encaissés les 15 octobre, 15 février, 15 mai.

Dans le cas d'un paiement annuel, ce dernier sera encaissé le 15 octobre.

Règlement intérieur

Article 1: Pour le bon fonctionnement des cours, les élèves doivent être ponctuels. L'association décline toute responsabilité en dehors des heures de cours.

Article 2: Les adultes doivent fournir un certificat médical en cours de validité (moins de 3 ans) attestant la non contre indication à la pratique du sport.

Article 3: Paiement

- La cotisation annuelle pourra être réglée en un chèque ou en trois chèques, encaissés le 15 oct, 15 fév et 15 mai (*nom de l'élève au dos + nom du cours, à l'ordre de «Danse et Loisirs Ussac »*).
- Une participation annuelle de 15€ est demandée par famille (adhésion + assurance).
Faute de paiement le 1er octobre, l'élève ne pourra continuer les cours.

Article 4: Seules les absences de plus de 15 jours, avec certificat médical, pourront bénéficier d'une réduction de cotisation. La 1ère quinzaine reste acquise à l'association et ne pourra être remboursée.

Article 5: La pratique de l'activité nécessite une tenue adaptée (voir avec le professeur en début d'année), ainsi qu'une pratique régulière (l'assiduité permettra une évolution homogène au sein du groupe).

Article 6: Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires.